

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mr LEFEBVRE Sylvain, Maire en suite de convocation en date du 10 mai 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de M. BOUCRELLE, CODRON, DUCHATEAU, LEBRIEZ, absents excusés.

Mr LAURENT Sébastien est élu secrétaire.

**Objet : AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE EN VUE D'EXPLOITER UNE UNITE MODERNISEE DE FABRICATION DE CLINKER ET CIMENT PAR LA SOCIETE EQIOM.**

Mr le Maire rappelle qu'une enquête publique se déroule du 24 avril au 25 mai 2023. Celle-ci concerne la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter une unité modernisée de fabrication de clinker et ciment par la société EQIOM.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis.

Après débats et discussions, le Conseil Municipal à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet. Cependant, il souhaite que tout soit mis en place pour favoriser l'acheminement des produits nécessaires à la fabrication et qu'ensuite l'expédition des produits finis se fasse par voie ferrée, le réseau étant existant.

Il est prévu un accroissement important du trafic poids lourds, cela viendrait limiter les impacts environnementaux recherchés et multiplierait les dangers routiers.

Mr le Maire informera Mr le Préfet du Pas-de-Calais de cet avis.

Pour copie conforme,

Le Maire,

